

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme de Licence professionnelle en Comptabilité Finance de l'Institut Africain de Commerce et de Marketing (IACOM)

Equipe d'évaluateurs :

- Pr Mohamed Lamine MBENGUE : Président ;
- Pr Assane NDAO : Membre ;
- M. Bocar Samba NDIAYE, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Présentation de l'Institution et du programme évalué	3
Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
Description de la visite sur site.....	4
Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-SUP	5
Points forts du programme	9
Points faibles du programme	9
Appréciations générales	10
Recommandations à l'établissement	10
Proposition de décision :	11

Introduction

L'Institut Africain de Commerce et de Marketing (IACOM) a présenté à l'ANAQ-Sup, un rapport d'auto-évaluation du programme de licence professionnelle en Comptabilité Finance en vue d'obtenir une accréditation auprès de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs composée du Pr Mohamed Lamine Mbengue, du Dr Assane Ndao et de M. Bocar Samba Ndiaye pour procéder à l'évaluation du programme de Licence professionnelle en Comptabilité Finance. Le lundi 13 août 2018, l'équipe a effectué une visite à l'IACOM Pikine Icotaf n°4 en vue de vérifier si le programme en question satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

Présentation de l'Institution et du programme évalué

L'Institut Africain de Commerce et de Marketing (IACOM) est un établissement privé d'enseignement supérieur professionnel, situé à Pikine Icotaf. L'IACOM a été créé sous forme de Groupement d'Intérêt économique (GIE), le 07 juillet 1999 et, autorisé à exercer ses formations le 24 août 2000, suivant l'Agrément n°000657 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). L'IACOM a pour missions l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

1. Présentation du programme de la Licence Professionnelle en Comptabilité-Finance

Le programme d'études de la licence professionnelle en comptabilité finance a été conçu selon le système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal. Les cours sont dispensés à la fois par des universitaires et des professionnels. Le programme se prépare sur trois années après le baccalauréat. Un diplôme est délivré aux étudiants ayant capitalisé sur les trois ans, cent quatre - vingt (180) crédits. L'étudiant doit valider pour chaque année 60 crédits. À l'issue de la Licence, les étudiants ont le choix de poursuivre leurs études ou d'intégrer le marché du travail.

Les objectifs du programme d'études de la licence professionnelle en comptabilité finance sont de :

- Satisfaire les besoins en formation des étudiants
- Satisfaire les attentes des organisations publiques et privées
- Répondre aux exigences académiques d'une formation professionnelle

Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est bien rédigé avec une bonne présentation et des réponses ont été apportées à tous les standards. Avec également une bonne présentation du tableau de planification des programmes. Cependant, la liste des membres du comité de pilotage ne précise pas les fonctions. Les missions principales de l'institut ne sont pas clairement définies, de même, les objectifs spécifiques du diplôme de licence ne sont pas clairement déclinés car les débouchés ne sont pas précisés. Les fiches d'évaluation des enseignants et les syllabii ne sont pas renseignés.

Description de la visite sur site

La visite de terrain a été effectuée le lundi 13 août 2018 sur le site de Pikine de l'Institut conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-Sup. L'évaluation de terrain a été menée à travers : les entretiens avec l'équipe de direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants.

Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme d'études de la licence professionnelle en comptabilité finance est proposé depuis l'année académique 2011-2012. Le programme a pu sortir cinq (05 promotions depuis sa création).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs de formation sont bien précisés dans le plan stratégique de l'établissement. Néanmoins, l'établissement ne précise pas exactement les débouchés de la formation malgré les objectifs énoncés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'établissement fait des efforts pour nouer des partenariats avec le monde professionnel et socio-économique. Cependant, les conventions signées doivent être renouvelées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités sont bien définies par l'administration de l'établissement. Des réunions de coordination sont organisées permettant de discuter sur la situation administrative et organisationnelle de l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le corps enseignant est impliqué dans la mise en œuvre du programme. Cependant, le corps professoral mériterait d'être renforcé par des professeurs de Rang A et des docteurs en science de gestion.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Il existe une cellule d'assurance qualité au sein de la structure. Mais, cette cellule semble ne pas fonctionner correctement car un seul procès - verbal datant le 09 janvier 2017 nous a été fournis.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'études dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs, selon les normes du système LMD, cependant certaines unités d'enseignement sont composées de six éléments constitutifs avec l'absence de plusieurs cours de droit et de finance, une mauvaise répartition du volume horaire.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir des connaissances en techniques comptables et financières. Les enseignements déroulés portent sur des modules clés de la comptabilité et de la finance : comptabilité générale, comptabilité analytique, comptabilité des sociétés, gestion

financière, gestion de la trésorerie.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques ont été décrites et les étudiants sont informés des conditions et des règles d'obtention des attestations et des diplômes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite est de 72%. L'IACOM organise des séances d'encadrement pour relever le niveau des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant de l'IACOM en charge des enseignements du programme d'études de la licence professionnelle comptabilité finance est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels. L'institut exige aux enseignants intervenant dans le programme d'études de la licence professionnelle d'avoir une expérience en la matière de quatre ans au minimum. Les enseignants recrutés pour le programme d'études de la licence sont au moins titulaire d'un BAC+5.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement est régie par les contrats mais le personnel enseignant ne mène pas d'activités de recherche.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Des conventions de partenariats scientifiques avec des établissements d'enseignement supérieur sont en étude. Par conséquent la mobilité du PER n'est pas effective.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont clairement publiées. Le programme est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Au sein de l'IACOM, il n'existe pas de discrimination de sexe pour accéder à l'offre de formation du programme d'études de la licence professionnelle en comptabilité finance.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'IACOM ne dispose pas d'accords interuniversitaires spécifiques et formalisés de mobilité pour la licence professionnelle comptabilité finance.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le taux d'encadrement est satisfaisant, les cours magistraux, travaux dirigés sont bien dispensés par le personnel enseignant et de recherche et les professionnels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'IACOM a mis en place une cellule stratégie, marketing et partenariat qui a pour mission de faciliter l'insertion des étudiants dans les différentes entreprises de la place/ Mais aucun élément probant ne permet de montrer l'efficacité de cette cellule.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les ressources suffisantes permettent à l'institut de réaliser pleinement ses objectifs de formation. L'IACOM gagnerait par ailleurs à se doter d'une bibliothèque physique et numérique et veiller au respect des normes régissant les établissements publics (escaliers de secours, extincteurs à jour ...).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Points forts du programme

- L'implantation de l'Institut en banlieue
- Proximité entre le corps enseignant et les étudiants
- L'existence d'un conseil scientifique
- La fidélité du corps enseignant
- Existence de quelques moyens didactiques
- Engagement du PER et du PATS

Points faibles du programme

- L'institut est installé à côté des lignes à haute tension
- Absence d'extincteurs, d'issue de secours, d'infirmerie
- Absence de bibliothèque physique et virtuelle
- Absence de logiciel de gestion pour les notes

- Absence de cours d'Introduction au marché des capitaux, de Techniques financières internationales, Droit des obligations, Droit du travail, Droit des suretés, Procédure civile
- L'Unité d'enseignement composée de la comptabilité générale, de la comptabilité analytique et de la comptabilité des sociétés
- Absence d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite
- Des insuffisances sur la forme et le fond de la maquette
- Une Unité d'Enseignement composée de six éléments constitutifs (UE 2.3.2 Outils de gestion semestre 3 et UE 2.4.2 Outils de gestion semestre 4
- Le Travail Personnel de l'Etudiant (TPE) n'est pas crédité pour certains éléments constitutifs
- Absence de certains syllabi de cours
- Le cadre n'est pas attrayant
- La rémunération des enseignants très faible (EC)
- Le volume horaire non respecté
- Cumul de fonctions de l'assistante du directeur
- Non-respect des dispositions du code du travail

Appréciations générales

Le programme de licence Comptabilité Finance de l'IACOM est dispensé de manière continue mais pour atteindre les objectifs de professionnalisation dans les métiers de l'expertise comptable et de la finance, il est nécessaire de rééquilibrer les enseignements en renforçant les unités d'enseignement de droit, de comptabilité et de finance.

Recommandations à l'établissement

- Réduire le nombre d'éléments constitutifs (EC) pour certaines Unités d'Enseignement (UE)
- Revoir la codification en incluant les éléments constitutifs
- Introduire les cours tels qu'introduction au marché des capitaux, les techniques financières internationales

- Renforcer les matières juridiques en semestre 3 et semestre 4 : droit des affaires, droit des obligations, droit du travail, droit des suretés, contrats spéciaux, Procédure civile.
- Renforcer les cours de finance : Introduction au marché des capitaux, les techniques financières internationales
- Renforcer le programme en introduisant un cours sur l'audit
- Changer l'intitulé du cours de fiscalité en précisant fiscalité directe et fiscalité indirecte
- Respecter le volume horaire figurant sur la maquette

Proposition de décision :

Au vu du rapport d'évaluation du programme d'études de la licence Comptabilité Finance, de la visite effectuée sur site et des réponses apportées par l'équipe de direction aux conclusions apportées au rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord :

ACCRÉDITATION REFUSÉE